

---

PROMESSE D'ADMISSION A L'INDIGENAT COMMUNAL : POUR UNE  
PROCEDURE TRANSPARENTE ET DEMOCRATIQUE...

La demande de naturalisation de citoyens issus d'autres pays est voulue, par les autorités politiques comme une décision purement administrative, presque gratuite, quasiment obligatoire et indiscutable...alors que le refus est un droit démocratique aussi  
Cette tendance n'offre plus suffisamment de garanties démocratiques car les autorités craignent des réactions « émotionnelles » alors que la population elle craint des « abus ».  
Afin d'éviter cela, le groupe UDC demande que soit créé une commission, regroupant les membres de tous les partis, qui entendrait les candidats sur leur motivation, vérifierait leur « intégration réelle », autant linguiste que leur capacité à s'intégrer à l'économie et à ne pas dépendre de l'aide sociale, leur respect des valeurs démocratiques et de la laïcité (ou pour le moins une neutralité religieuse). L'admission à l'indigénat doit rester un processus solennel, symbolique, approuvé par le peuple et ses représentants et non pas un acte purement administratif ou juridique.

Pour le groupe UDC

Dominique Baettig

